

Coupures dans le milieu scolaire

Lors de la rentrée scolaire l'an dernier, on m'a annoncé l'arrivée des IPAD à l'école et des tableaux interactifs. De plus Camille allait bénéficier, comme dans le passé de zoothérapie. Par contre, pour la première année, la piscine était éclipsée de l'agenda. Ni le IPAD, ni les tableaux interactifs n'ont été inclus dans l'enseignement, finalement.

Cette année, ma fille a une enseignante qui, avec ses élèves, allait depuis plusieurs années en équitation thérapeutique. En plus de la zoothérapie et la piscine. Tout autant d'activités de communication, motrices, sensorimotrices, de perception bien spécialisées pour des élèves bien particuliers qui apprennent avec tous leurs sens... Un groupe d'élève ayant des problèmes visuels, auditifs, intellectuels, perceptifs, d'attention, d'impulsivité. Des enfants avec le même besoin de communiquer, mais avec tant de barrières à franchir. Ma Camille, qui a tant appris au travers de la zoothérapie au cours des 3 dernières années n'en bénéficiera pas cette année et n'aura pas non plus d'équitation thérapeutique. Plus de piscine, pas de tableau interactif ni d'IPAD. Bref, on a coupé aux enfants ces belles opportunités d'apprendre. On pourrait croire que ces activités sont du luxe... mais elles sont tout autant de moments pour acquérir de belles compétences. De portes d'entrées pour apprendre. Camille développe ses habiletés sociales, son langage, sa compréhension, son attention à travers ces activités spécialisées. Des enseignants compétents ne suffisent pas. Il faut les moyens de faire vivre une expérience scolaire positive, variée, stimulante, adaptée. Pour maintenir la flamme allumée. Pour transmettre le savoir, quel que soit le portrait des élèves...

Valérie Larouche

L'avenir d'un pays

Je ne suis pas pour l'intégration à tout prix. Mais je suis pour l'intégration jusqu'à preuve que l'inverse sera

bénéfique pour l'enfant et pour la communauté scolaire. Je vois de mes propres yeux, depuis 3 ans déjà, les bienfaits d'une intégration réussie, douce, intelligente et réfléchie... Et contrairement à ce qu'invoqueront probablement les « efficacistes » de ce monde frette-comme-fer qui se profile parfois dans l'horizon québécois, les bienfaits dont je parle sont à la faveur DES AUTRES ENFANTS d'abord et avant tout. D'abord et avant tout. Et ça, on se le fait dire souvent, comme parents. C'est beau de voir l'empathie, l'entraide, la solidarité naturelle des petits, à l'oeuvre dans un écosystème d'enfants. C'est beau de voir ce qui survient naturellement. Ce qui leur vient naturellement. Sans morale, sans préceptes, "sans political correctness", sans marketing. L'école est une petite société, on l'a déjà dit. Les adultes ont beaucoup de choses à apprendre de ce qu'il y a d'intuitif dans le coeur et le comportement des enfants. J'entends souvent les adultes dire (et projeter) « les enfants sont cruels entre eux ». Je pense qu'il ne faut pas trop leur dire ça. Ça, c'est notre constat (notre renoncement?) d'adulte. Je pense qu'il faut plutôt voir et entendre ce qu'on voit et entend dans un pays d'enfants. Les enfants portent en eux l'idéal humain, humaniste. Ils viennent comme ça. J'en suis assez convaincu. Espérons que mes amis du Parti Québécois se souviendront des fondements de ce Parti lorsqu'ils trancheront. Pour cela et pour le reste d'ailleurs. Espérons que l'humanisme à l'origine de ce parti et de son histoire demeure d'actualité. Parce que sinon, à quoi bon prétendre être un pays. Pas vrai ? Il ne faut pas être en train de supplier pour qu'on ne coupe pas les budgets de nos petites écoles. Il faut investir plus d'argent à la petite école. Toujours plus. L'avenir du pays est là.

L'avenir de tous les pays est là.

Hugo Latulippe Post extrait de Facebook

Réponse à M. Lagacé, Sur quel formulaire, l'humanité ?

J'ai lu avec intérêt votre papier Sur quel formulaire, l'humanité?

Et c'est tout un mélange d'émotions qui m'ont fait pleurer, rire, ressasser des souvenirs et finalement, qui m'ont amené à vous écrire. J'aurais le goût de chanter aux parents Et c'est pas fini c'est rien qu'un début. Le vrai soleil on l'a pas encore vu... Mais je vais me garder une petite gêne. Histoire de ne pas les anéantir encore plus.

Le mien s'appelle Thomas et il aura dix ans dans deux semaines. La loterie du bon dieu a aussi été pingre pour lui (et par extension, pour sa famille...). Malformation cérébrale congénitale, déficience intellectuelle, déficit d'attention sévère avec hyperactivité, hypotonie, dyspraxie...

En mars 2005, un tsumani que nous n'avions pas vu venir, nous frappait de plein fouet à l'hôpital Ste-Justine lorsque le diagnostic est tombé. Après avoir passé une semaine aux soins intensifs, nous sommes rentrés à la maison avec notre petit bonhomme d'un an et demi qui ne disait pas un mot et qui ne marchait pas. Seuls et sans aucune expérience face au labyrinthe du réseau de santé du Québec, à chercher la porte d'entrée. 18 mois ont passé avant d'obtenir un premier service d'un centre de réadaptation. 18 mois à lire partout que tout se joue avant cinq ans... Tic tac tic tac... et il a eu trois ans lorsque les services ont débuté. Dans quel pays sommes-nous, quand comme parents, on souhaite que son enfant soit sourd pour avoir des services plus rapidement? À quelle heure, l'humanité? ajouterais-je. Et non, ce n'était pas fini.

Et non ce n'est pas fini... À 21 ans, lorsque notre fils quittera le réseau scolaire il tombera dans le vide. Et ce n'est pas une figure de style. Plus rien. NADA. Plus de services. Le néant. La chaise berçante et la grosse boîte noire l'attendent.

Et pendant ce temps-là, on construit un colisée à Québec...

Dans le plus beau pays du monde, l'humanité?

Isabelle Perrin



Info-Parents

Bulletin d'information de l'Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement

Quoi de neuf à l'APDITED

Cette édition de l'Info-Parents, qui est exceptionnellement diffusée au mois d'octobre, est consacrée aux coupures des services complémentaires prévues au cours des prochains mois dans le milieu scolaire.

Vous y trouverez, un article de Patrick Lagacé, journaliste à La Presse, qui a servi de point de départ pour la création d'un espace recueillant des témoignages de parents dont les enfants subiront ces suppressions. Nous avons voulu concevoir ce bulletin, comme une tribune, pour que vous, familles, parents et accompagnants, n'hésitez pas à crier haut et fort l'impact que ces coupures auront sur les apprentissages de vos enfants. Faites-vous entendre, faites valoir vos droits, pour l'amour de votre enfant et de tous ces jeunes présentant une limitation! L'article de M.



Sophie Barlagne et Isabel Molliet

Lagacé le démontre clairement, le jeu en vaut la peine! Vous trouverez également la programmation de nos soirées de formation à venir.

J'en profite également pour me présenter à vous, je suis Isabel Molliet, nou-

velle coordonnatrice de l'APDITED. Je souhaite pouvoir vous représenter au mieux dans mon travail quotidien, vous supporter et vous accompagner dans la défense de vos droits. Je souhaite être au plus proche de vous, afin de pouvoir relayer vos attentes et vous soutenir dans vos besoins. N'hésitez pas à communiquer avec moi au moyen de notre page Facebook, par courriel ou par téléphone.

Au cours des dernières semaines, nous avons procédé à l'embauche d'une agente de développement. Il s'agit de Sophie Barlagne. Bienvenue et bonne chance à elle !

Je vous souhaite un bel automne, en espérant pouvoir faire votre rencontre au cours d'une soirée de formation à venir.

Le film « Gabrielle » se démarque!

On l'attendait depuis longtemps. Le film *Gabrielle* a enfin fait sa sortie officielle à Montréal le 20 septembre dernier. Le film de Louise Archambault a raflé des prix à Locarno, Namur et Angoulême. Et ce n'est qu'un début...



Gabrielle, une jeune femme douée pour la musique, vit dans une résidence d'accueil avec quatre adultes qui comme elle, vivent avec une déficience intellectuelle. Elle s'est éprise d'un garçon qu'elle a rencontré au centre de loisirs, où ils font partie d'un chœur composé exclusivement de personnes handicapées. Les amoureux cherchent à consommer leur amour mais on leur fait rapidement comprendre que leur romance concerne aussi leur famille et les intervenants sociaux. Alors que la chorale se prépare pour un important festival de musique, Gabrielle rêve d'indépendance et d'autonomie, mais se voit confrontée à ses propres limites et à son ignorance du monde extérieur. Courez vite voir ce film lumineux!

Avec Gabrielle Marion-Rivard, Alexandre Landry, Mélissa Désormeaux-Poulin, des élèves des Muses, des participants de la Gang à Rambrou et de Compagnons de Montréal.

À propos... de bureaucratie

Sur quel formulaire, l'humanité ?

De Patrick Lagacé

Publié le 22 août 2013 dans le journal La Presse

Il s'appelle Olivier et il a 4 ans. Un de ces enfants qui n'a pas été gâté au grand bingo de la nature. Maladie des intestins, deux opérations à l'âge de six mois, déficience intellectuelle, hypotonie, scoliose et j'en passe. À 4 ans, il ne peut ni manger, ni se déplacer, ni s'habiller seul. Un petit poqué. Voici la petite histoire d'Olivier et de la bureaucratie. Mais pour ne pas ajouter aux tracas de la famille, j'ai choisi de ne pas nommer les établissements impliqués.

1. Pas de garantie

Olivier a besoin de soins. Des soins de réadaptation fournis par des établissements financés par l'État. Dans son cas: deux établissements de Laval, notamment. Au total, une vingtaine d'experts de toutes sortes. Le but: stimuler son développement. Quasiment un job à temps plein pour Émilie, s'occuper de son fils. Chaque jour, elle lui fait faire les exercices appris auprès des experts. Elle fait ses irrigations rectales. Elle dort avec lui, à l'hôpital. Émilie: «C'est la vie. Quand on a décidé d'avoir un deuxième enfant, on acceptait de le prendre comme tel. Pas de garantie. Pas de retour de marchandise.»

2. Quitter Laval

Nous avons eu des problèmes financiers, me dit Émilie. Il a fallu déménager. Le couple a vendu sa maison de Laval et acheté un condo à La Plaine. À 20 minutes. Bref, quand la famille d'Olivier a quitté Laval pour La Plaine, elle en a averti les deux établissements de santé qui s'occupaient du petit. Réponse: il faut faire une « demande de transfert interétablissement », pour qu'Olivier reçoive désormais les mêmes soins dans "sa" région, Lanaudière. « On nous avait dit que nous serions sur une liste d'attente de trois à six mois, dit Émilie. D'accord, ça va faire des vacances... »

Après un an à attendre qu'Olivier soit pris en charge (pour la réadaptation physique dans un centre et pour la déficience intellectuelle dans un autre), Émilie a finalement reçu des nouvelles du centre qui s'occupe de déficience, dans Lanaudière. Dans un an, on va le prendre en charge, lui a-t-on dit. « Un an, m'écrit Émilie. Un an. J'ai raccroché et j'ai fondu en larmes. » Olivier l'a prise dans ses bras.

3. La marchette

«C'est maintenant qu'Olivier a besoin de soins, me dit Émilie. Avant qu'il n'entre à l'école. Avant que nous ne soyons épuisés, nous, ses parents.» Je trouvais absurde qu'on punisse un petit bonhomme de 4 ans parce que sa famille a déménagé de l'autre bord de la rivière. Ne peut-on pas continuer les soins à Laval jusqu'à ce que Lanaudière prenne le relais? Déjà là, je voyais l'implacable inhumanité de la bureaucratie qui, comme toutes les bureaucraties, produit fatalement son lot de stupidités. Mais c'est la marchette qui m'a vraiment mis en rogne. Olivier avait une marchette: l'établissement de santé lavallois propriétaire de la putain de marchette a exigé

qu'elle lui soit rendue. Malgré les protestations d'Émilie. Ti-cul, redonne-nous ta marchette, tes parents habitent à La Plaine. Oui, ils paient leurs impôts à Québec, mais on s'en fiche, redonne-nous ta marchette. Gang de sans-cœur.

4. La mère peut faire une plainte

L'Agence de la santé de Laval a commencé par me dire que c'est comme ça, que la loi exige que les soins soient assurés dans la région de résidence.

« La mère, m'a dit la porte-parole, peut aussi faire une plainte au comité des...

- Est-ce humain, madame?

- Que voulez-vous dire?

- Est-ce humain de couper les services à un petit poqué de 4 ans? De reprendre sa marchette sous prétexte que ses parents ont déménagé ?

- Je ne peux pas répondre à cette question... »

C'est le propre d'une porte-parole : elle porte une parole. La parole de qui? Du boss, peut-on présumer. J'ai demandé à parler au boss. Au boss de l'Agence.

- Vous voulez parler au DG? a dit la porte-parole, étonnée. À M. Desjardins?

- Oui.

- Eh bien, je... Il... Il ne parle pas vraiment aux médias.

- Madame, s'il vous plaît, écrivez mon nom et mon numéro de téléphone sur un petit papier et allez le déposer sur le bureau de ce M. Desjardins. Ma question est toute simple: est-ce humain?

- Euh, oui, je vais voir ce que je peux faire, avec le ton de celle dont l'univers vient d'entrer dans un trou noir.

5. Un classique

Deux jours passent. Puis, Émilie m'écrit: « Mais qu'avez-vous fait ????? »

Un des établissements de Lanaudière venait de l'appeler. Début de services: en septembre. Le même jour, en après-midi, autre courriel d'Émilie: un des établissements lavallois venait de l'appeler pour s'excuser. Et pour « voir ce qu'on peut faire » pour aider Olivier.

Ma réponse à Émilie? C'est un classique: un citoyen est écrasé par les rouages inhumains d'une bureaucratie. Épuisé, il prend contact avec un média. Un journaliste commence à poser des questions...

Soudainement, quelqu'un, quelque part dans le système, allume.

Soudainement, il n'y a plus de frontière entre Laval et La Plaine.

Soudainement, ça se règle.

On pourrait penser que le système a eu un sursaut d'humanité. Peut-être. Je crois plutôt que c'est un sursaut de frayeur, celle de ce qui va se passer si la petite face d'Olivier se retrouve à la une de La Presse. Ça n'a rien de réjouissant. Pour personne. Peut-être que les personnes qui ont traité le dossier d'Olivier, à Laval, vont lire cette chronique. Je ne dis pas que vous êtes des salauds.

Je dis simplement que l'humanité, ça ne se commande pas au moyen d'un formulaire interétablissement.

Coupures budgétaires à venir

Réactions de l'AQIS

Depuis plusieurs années, le gouvernement impose de multiples coupures budgétaires aux commissions scolaires. Au fil du temps, ces compressions ont des effets néfastes sur les services offerts aux élèves qui ont des besoins particuliers. C'est ce que nous rappelait très justement la Fédération des comités de parents du Québec accompagnée de ses partenaires de l'éducation, à l'occasion de la conférence de presse de la rentrée du 27 août 2013 sous le thème : Protégeons les plus vulnérables.

L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) joint sa voix aux préoccupations soulevées et exprime ses inquiétudes grandissantes face à des compressions qui touchent directement les services et le support donnés aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Que ce soit par la suppression de postes de professionnels dans les milieux réguliers ou spécialisés, les coupures dans le transport scolaire ou des heures de soutien à l'intégration, force est de constater que les effets nuisibles de ces réductions ont et auront des impacts majeurs sur la clientèle que nous représentons, soit les enfants et les jeunes ayant une déficience intellectuelle.

Depuis une trentaine d'années, le milieu scolaire a travaillé conjointement avec les familles afin de bâtir une École de plus en plus inclusive pour les élèves vivant avec un handicap. De cette fructueuse collaboration sont nées des expériences positives d'inclusion scolaire favorisant la participation sociale de l'élève ayant des besoins particuliers mais également, qui permettent de développer chez ses camarades, professeurs et directions d'école, des valeurs de tolérance et d'ouverture profitables pour tous. Il serait regrettable que ces avancées québécoises, qui font l'envie de bien d'autres pays, soient menacées par un manque de ressources financières et des politiques à courte vue. L'inclusion scolaire est à notre avis, bien plus qu'un simple calcul comptable et ses retombées justifient amplement l'investissement de temps

et d'argent. Il existe des exemples de grandes réussites et l'AQIS souhaite les faire connaître.

On dit souvent que les gens heureux n'ont pas d'histoire et bien, cette fois nous vous invitons à la connaître! En effet, nous vous proposons la rencontre de deux élèves ayant une déficience intellectuelle et qui sont actuellement intégrés à leur école de quartier. Il s'agit de Émile Rousseau de l'école Notre-Dame-des-Anges de Dolbeau-Mistassini (<http://www.youtube.com/watch?v=UGUpVzi5ViE&feature=youtu.be>) et de Laurence Imbeault de l'École de Fontainebleau de Blainville (<http://www.youtube.com/watch?v=PEpmXTJr-NQ&feature=youtu.be>) .

Tous deux sont les lauréats du Concours École inclusive 2013 de l'Association du Québec pour l'intégration sociale et qui a été mis en place afin de souligner des expériences positives d'inclusion scolaire et d'en faire la promotion. Deux vidéos ont été produites afin de faire la promotion de ces expériences positives tant pour leurs professeurs, éducateurs, parents et direction d'école.

La participation sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle prend ses racines dès le plus jeune âge. Nous croyons que l'école est un acteur important et essentiel afin de permettre à nos filles et nos fils ayant une déficience intellectuelle d'avoir une vie stimulante et bien ancrée dans leur communauté. L'éducation, c'est un investissement pour tous! Fondée en 1951, l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) a pour mission la promotion des intérêts et la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille. Elle regroupe plus de 80 associations à travers le Québec.

Anik Larose, conseillère aux communications Association du Québec pour l'intégration sociale (514) 725-7245 poste 28 alarose@aqis-iqui.qc.ca www.aqis-iqui.qc.ca

Soirée conférence sur les troubles de la communications et les troubles du comportement

Votre enfant présente un trouble du comportement ainsi que des troubles de la communication?
Cette soirée a pour but d'échanger afin de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les liens entre les troubles de la communication et les troubles du comportement?
- Comment identifier des intentions de communications exprimées de façon non conventionnelle chez les personnes présentant des troubles du comportement?

- Comment puis-je prévenir qu'un trouble de la communication ait pour conséquence l'apparition d'un trouble du comportement?

Une rencontre animée par Julie McIntyre, orthophoniste, Professeure de formation pratique, École d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal

LE MERCREDI 20 novembre 2013 de 18h30 à 20h30

Dans les locaux de l'APDITED, 3958 rue Dandurand , H1X1P7, Montréal

La soirée est gratuite pour nos membres, mais l'inscription est obligatoire.